

# JOURNAL

DE

## FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU DIMANCHE, 15 JANVIER 1797.

*Suire de Londres, du 27 Décembre.*

On trouve dans un de nos papiers un rapprochement assez curieux. C'est l'état des marines angloise, françoise, espagnole et hollandoise, tant sur pied qu'en commission et construction au mois de Mai 1782, et de leur perte depuis cette époque. Voici cet état:

*Angleterre:* 6 vaisseaux de 100 à 110 canons. — 19 de 90 à 98. — 137 de 64 à 74. — 33 de 50 à 60. — 99 de 32 à 44. — 315 de 8 à 28. — *Total:* 607.

*France:* 6 vaisseaux de 100 à 110. — 2 de 90 à 98. — 37 de 64 à 74. — 16 de 50 à 60. — 48 de 32 à 44. — 131 de 8 à 28. — *Total:* 290.

*Espagne:* 8 vaisseaux de 100 à 110. — 62 de 64 à 74. — 5 de 50 à 60. — 13 de 32 à 44. — 57 de 8 à 28. — *Total:* 145.

*Hollande:* 9 vaisseaux de 64 à 74. — 19 de 50 à 60. — 27 de 32 à 44. — 31 de 8 à 28. — *Total:* 86.

*Perte depuis le mois de Mai 1782.*

*Angleterre:* 1 vaisseau de 98 canons. — 1 de 80. — 4 de 74. — 1 de 64. — 1 de 50. — 1 de 44. — 1 de 38. — 2 de 36. — 2 de 34. — 2 de 32. — 2 de 28. — 3 de 18. — 5 de 16. — 7 de 14. — 1 de 8. — 1 de 5. — 2 de 4. — *Total:* 37.

*France:* 1 vaisseau de 120 canons. — 1 de 110. — 2 de 84. — 7 de 80. — 22 de 74. — 9 de 44. — 1 de 42. — 8 de 40. — 6 de 38. — 9 de 36. — 1 de 34. — 9 de 32. — 2 de 30. — 34 de 20 à 28. — 55 de 10 à 18. — 13 de 1 à 8. — *Total:* 180.

*Hollande:* 4 vaisseaux de 64 à 66 canons. — 4 de 54. — 6 de 36 à 44. — 2 de 26. — 1 de 24. — 4 de 18. — 3 de 16. — 5 de 14. — 2 de 12. — 2 de 10. — *Total:* 33.

L'Espagne n'a encore perdu qu'une frégate; malgré tous les nouveaux efforts, elle n'avoit le 1<sup>er</sup>. du mois dernier, que 43 vaisseaux de ligne, y compris ceux qui servent de prison, d'hôpital, etc. La marine de la France est presque anéantie; celle de la Hollande est réduite de plus d'un tiers, tandis que la marine angloise, tant pour le nombre de ses vaisseaux que pour leur force, est sur un pied plus respectable qu'elle ne l'a jamais été dans les époques les plus brillantes de notre histoire.

Voici la teneur littérale du Message présenté le 17 à la Chambre des Communes.

*Georges Roi:*

„S. M. juge convenable d'informer la Chambre des Communes, qu'elle s'occupe maintenant à concerter des mesures avec ses alliés, pour être pleinement préparée à poursuivre la guerre avec encore plus de vigueur & d'effet, dans le cas où les efforts empressés de S. M. pour procurer une paix générale, à des conditions solides & honorables, venant à échouer, une nouvelle campagne deviendroit malheureusement inévitable; & S. M. ne manquera pas de profiter de la première occasion pour communiquer à la Chambre le résultat de ces discussions. En attendant, S. M. conçoit qu'il peut être de la plus grande importance à la cause commune, que S. M. soit mise en état de continuer pour le service de l'Empereur, les avances temporaires qui seroient jugées d'une nécessité indispensable, afin de pouvoir poursuivre, de bonne heure, les opérations militaires avec vigueur & effet; & S. M. recommande à la Chambre de s'occuper à lui fournir les secours qu'elle jugera les plus propres à atteindre ce but.“

Le 18, M. Pitt proposa une adresse sur ce message, qui fut adoptée sans aller aux voix, après de vifs débats et plusieurs amendemens réjetés. Dans la même séance, le ministre fut autorisé (comme nous l'avons dit) à prêter à l'Empereur 500 mille livres sterl.

*Fin du discours prononcé par M. Pitt dans la séance du 8.*

L'honorable membre a trouvé singulier qu'au moment où la chambre prodiguoit de nouveaux

privileges aux serviteurs du gouvernement, elle fut si peu soigneuse de conserver les siens, puisque par le crédit qu'elle a voté, elle a perdu le pouvoir de diriger l'application des sommes accordées. Je ne m'arrêterai point à faire observer combien cette partie de son discours contredit celle où il fait tant valoir le principe général. Il me suffit d'en conclure qu'il n'ignoroit pas que le dernier parlement avoit accordé ce pouvoir, et en cela il n'avoit rien accordé de nouveau, rien qui n'eût été fait précédemment. Toute la question se réduiroit donc à savoir si le parlement pouvoit communiquer ce pouvoir *discretionnaire* à la couronne, quand les besoins de l'Etat le réqueroient; si les besoins de l'Etat l'ont requis, et si ce pouvoir a été donné. Qu'on lise le message de S. M. du 8 Décembre de l'année dernière, et l'acte du parlement qui accorde un crédit, et l'on se convaincra qu'on a donné à S. M. le pouvoir d'employer la somme de ce crédit suivant les besoins de l'Etat. Je suppose à présent, pour éclaircir davantage ce point, qu'on eût donné le pouvoir de secourir les alliés selon que notre intérêt et leur situation pourroient l'exiger; qui pourroit douter que le ministre qui dans le cas où se sont trouvés les alliés, auroit héstité de leur fournir cette somme pour les mettre en état de le défendre et de sauver l'Europe, n'eût été un traître à son pays et n'eût mérité la punition la plus sévère, en facilitant aux ennemis de l'Autriche par son refus, les moyens de la détruire? Je ne prétends pas soutenir par là, que le pouvoir donné à la couronne lui laissoit la liberté d'en user à discretion et sans le contrôle du parlement, ni que le ministre qui en auroit fait un mauvais emploi, étoit à couvert de toute censure. Je me réserve à expliquer précisément quelles en sont les limites, quand je serai forcé de me défendre. Quoiqu'il arrive de cette discussion, je ne puis m'empêcher d'observer, dussai-je encourir le reproche d'arrogance, que je préférerois d'être convaincu d'avoir contribué principalement à une mesure qui aura sauvé l'Autriche et maintenu l'indépendance de l'Europe, que d'être acquitté pour un refus qui eût sacrifié la cause de nos alliés, et compromis les intérêts de nos alliés en général.

Ce discours donna lieu à une longue discussion qui eut l'issue que nous avons déjà indiquée.

*Suite de Paris, du 4 Janvier.*

Un nommé Joseph Dezpaze vient de publier une brochure qui a pour titre : *Les cinq hommes....* Qu'est-ce que c'est (dit le *Censeur*) cinq!..... A la vue de ce titre singulier, j'ai cru d'abord qu'il s'agissoit des

cinq plus grands hommes du siècle ou de l'histoire, et vite je parcours le livre, afin de connoître ces colosses de gloire..... Quelle est ma surprise? Je vois que ce sont les directeurs..... Mais voyons et commençons avec le cit. Dezpaze par Letourneur.

*Sans avoir écrit comme Jean-Jacques, parlé comme Mirabeau, triomphé comme Pichegru, on peut s'être acquis des droits à la reconnaissance de la patrie. . . . Ce début est flateur; mais n'est-il pas trop élevé, lorsque c'est au citoyen Letourneur qu'il s'adresse?*

*Il naquit à Granville, en 1751, d'un bon bourgeois, peu riche, mais d'une réputation sans tâche. Le jeune Letourneur érudia les mathématiques avec succès, & il entra dans le corps du génie, en 1768. Les premières circonstances de sa vie politique, prouvèrent qu'il s'ouvroit de bonne foi à la cause des patriotes. Nommé à l'Assemblée législative, il siégea tantôt à côté de Ramond, tantôt auprès de Condorcet. Il parla peu; mais il fut chargé de la direction des travaux du camp auprès de Paris, que ses talens auroient achevés, si la révolte ne les avoit interrompus, & sur-tout si les circonstances ne les avoient rendus inutiles. La journée du 31 Mai & ses suites affreuses le rendirent à l'obscurité. Il ne fut ni proscrit, ni proscripneur. Il se tint; il gémit en science. Le crime succomba, la liberté reparut & Letourneur avec elle. Il fut successivement placé au comité militaire, chargé de l'armée de l'intérieur. Membre du comité de salut-public, chargé de la force armée de Paris, & dans tous ces emplois il montra du zèle, de la prudence & même de l'énergie. Enfin la place de directeur fut la récompense de la sagesse avec laquelle il sut éviter de heurter ou d'épousser les divers partis qui déchiroient à cette époque le sein de la convention.*

Il finit d'un tel portrait (continue le *Censeur*) que Letourneur est un honnête homme, et ne cessera jamais d'être un bon citoyen dans la vie privée.

*Rewbell, né à Colmar en 1746, ressemble, dit d'Espaze, au personnage de théâtre que nous appelons bourru bienfaisant. Comme lui, soupçonneux dans ses conjectures, logique dans ses discours, froid dans son accueil, brusque dans ses manières; il porte comme lui un caractère loyal & franc; un cœur bon & généreux. Il se fit remarquer dans sa jeunesse par son amour pour l'indépendance; à l'Assemblée constituante, par une élocution précise, une logique pressante & des vues excellentes; dans la place de procureur-syndic du Haut Rhin, par un zèle actif, des mesures vigoureuses, une police attentive & surveillance, un courage intérançable; à la convention, par ses lumières & ses connoissances diplomatiques.* — Ici d'Espaze fait une longue dissertation sur le traité de la Haye, dont Rewbell fut le principal auteur, et il termine en disant que, com-

me gouvernant, il unit à la pureté des intentions, à la rigidité des principes, cet amour du travail, cette justesse de jugement, cette prévoyance qui caractérisent l'homme d'état.....  
*Ex fructibus eorum cognoscetis eos.* L'histoire dira si Despaze a bien vu.

„Larévillière-Lepaux naquit à Montaigne en Poitou, le 25 Août 1753, fut élevé à Angers, se fit recevoir avocat à Paris, fonda un jardin de botanique, plaïda, érudia l'histoire, fut appelé à l'Assemblée constituante, fu la guerre aux abus, demanda un des premiers la suppression des ordres, & soit dans sa vie publique, soit dans l'intérieur de sa famille, suivit sans écart, mais obscurément, l'étroit sentier du civisme & de l'honneur. Trop philosophe pour courir après la gloire, trop modeste pour attirer volontairement les regards du public, trop sage pour entreprendre la conversion des méchants, il fallut lui faire auant de violence pour le porter au directoire, que quelques autres employoient d'intrigues pour y arriver. Le tems lui ravira son pouvoir & sa pourpre, mais ses vertus lui resteront...“  
(La suite ci-après.)

Extrait de l'Accusateur Public de Richer. Sérizy.

C'étoit en lisant la lettre de Madame de Genlis à Monsieur de Chartres, que je répétois, plein d'indignation, ces paroles que prononçoit Enée à la vue d'Hélène, et au milieu des flammes qui consumoient sa patrie: „Comment, „cette femme retournera paisiblement à Sparte „et à Mycène sa patrie! elle y rentrera comme „une Reine triomphante! Cependant on aura „vu Priam égorgé, Troye réduite en cendres; „ses rivages tant de fois ensanglantés, ensan- „glantés par elle! non, non, qu'elle porte ail- „leurs les crimes et sa présence.„

„Et certes, Madame, malgré la sévérité de ce début, vous me devez des remerciemens: des deux femmes qui ébranlèrent l'univers, vous comparer à la charmante Hélène, quand Fulvie, qui n'étoit pas belle, vous le savez, venoit à votre nom, se placer tout naturellement sous ma plume: c'est en vérité, de ma part, un reste de galanterie françoise qui me ramène à un ton plus modéré. Hé bien, causons ensemble, et point d'aigreur.

„J'ai lu votre lettre, Madame la comtesse, cette lettre adressée au jeune républicain Monsieur le duc de Chartres, et sans vouloir, en rusé politique, y trouver ce qui n'y est pas peut-être; je n'y ai vu simplement que le désir bien naturel de votre part, de retourner à Paris y vivre dans l'obscurité qui vous plaît tant, embrasser vos enfans que vous aimez tant, et pratiquer les vertus modestes dont vous nous donniez autrefois l'exemple.

„Mais est-ce que vous n'êtes pas bien là-bas? Je présume que vous avez gardé l'anonyme.

Seriez-vous connue par hasard?..... Quoi, déjà! sans doute aussi que, peu semblable à ces étourdis qui partirent chargés de projets et légers d'argent, la tendre favorite de Philippe et la gouvernante de son fils, une femme célèbre entre toutes les femmes, par tant de beaux écrits, tant d'habiles manœuvres, n'éprouvera jamais le dénuement de la misère.

„S'il est ainsi, que viendrez-vous faire à Paris? Ce n'est plus cette superbe ville, le centre des arts, des talens, des vertus, de l'opulence. Vous n'y trouverez plus ce concours d'hommes célèbres qui, admis autrefois à votre table, et ensuite à votre secrétaire, vous tailloient discrètement la plume et guidoient votre main lavante.

„Vous ne trouverez plus ce joli boudoir de la chaussée d'Antin, où Barrère, sous les yeux de Philippe, et encouragé par vos regards fripons, serroit contre son cœur cette jeune Pamela qui reculoit d'horreur; et qui passant tour-à-tour à ses rivaux, devoit être la récompense de leurs succès.

„Partout des débris accusateurs vous glaceront d'épouvante; partout vous verrez entassés temples sur temples, ruines sur ruines, ossemens sur ossemens; peut-être quelques visages infouciens, contens et joufflus qui font honte à nos misères, viendront parfois mélanger le tableau; mais ces hommes qui fortent des galères pour briller un instant et y retourner un jour; ces hommes qui ne vous sont point inconnus, Madame, ne pourront vous distraire de cette foule d'infortunés pâles et desséchés que vous verrez à chaque pas, à chaque rue, à chaque borne, tomber de misère et d'inanition. Vous chercherez d'anciens amis? Ils sont morts assassinés, Madame. Vous chercherez vos associés? Victimes et bourreaux, tous ont péri, Madame. Vous chercherez vos parens? Vous trouverez sur la porte de plusieurs, écrit en gros caractère: *Propriété nationale*; et les autres à votre aspect détourneront la tête.

„Vous voudrez, dans l'indignation d'un semblable tableau, écrire sur la politique? Hé bien, le bureau d'esprit public vous dira qu'il ne faut plus d'esprit en France; et bientôt conduite au Plessis, au nom de la loi du 27 Germinal, vous saurez, à vos dépens, que la liberté de la presse décrétée, n'étoit de la part des législateurs, qu'une fort mauvaise plaisanterie.

„Vous nous ferez des romans françois à Paris? Ce n'est plus qu'en Allemagne qu'on les admire.

*Et Maréchal vous dira qu'on bâille en les lisant.*

„Et si vos pas dans un jour de mélancolie se tournoient vers le Rincy, vers Mousseaux; si une avide curiosité vous faisoit errer encore dans

ces lieux qui furent les témoins de vos plaisirs et de vos jolis complots, à cette place Louis XV où je vous vis autrefois triomphante, commander à un peuple en délire; eh bien, Madame la comtesse, ici, justement, à cet endroit où vous êtes, en face de cette grosse vilaine statue, j'ai vu votre mari, dépouillé de ses habits, les cheveux coupés, les mains attachées derrière le dos; je l'ai vu se traîner avec effort pour monter les marches de l'échafaud; je l'ai vu lever les yeux vers le ciel, invoquer Dieu, demander qu'il vous pardonne; et la hache, en lui donnant la mort, interrompit sa prière.... Vous riez, Madame la comtesse? En vérité il n'y a pas de quoi. Hé bien, avec ce grand fond de gaieté, il faut rester en Suisse; les bonnes gens de ce pays font aussi tendres que vous. Jeune encore, vous pouvez former des liens nouveaux: que n'épousez-vous M. Necker? vous êtes tous deux veufs, tous deux également aimés, tous deux républicains, tous deux auteurs: vous lui lirez votre *Traité d'Education*, il vous répondra par les *Opinions religieuses*. Le jonquille de son teint que remarquoit *Lazarus*, peut s'unir tendrement au pourpre vif du vôtre, et en tempérer l'éclat; Madame la comtesse de Genlis s'appellera Madame la baronne de Copet, et moi je me charge de faire l'épithalame, *ô hymen, ô hyménée!* et déjà je me mets en verve, pourvu toutefois, et c'est ma condition, que vous me promettiez d'imiter Saturne, et de dévorer vos enfans."

*D'Innsbruck, le 4 Janvier.*

Son Exc. M. le comte de Lehrbach est arrivé ici hier de retour des frontières de l'Italie. L'on a reçu, en même tems, les nouvelles suivantes: „M. le général de Wurmler a prouvé récemment de la manière la plus glorieuse, qu'on peut encore le compter parmi les plus dignes guerriers de la monarchie autrichienne. Vers la fin du mois dernier, la plus grande partie de l'armée française, qui a reçu des renforts assez nombreux, s'avança derrière le lac de Garda vers Salò, pour pénétrer de ce côté dans le pays de Judicarie. L'on évaluoit ce corps à 57 mille hommes. A peine M. le comte de Wurmler eut-il remarqué ces mouvemens des français, qu'il se décida à faire une sortie, et il l'effectua (le 29 Décembre) avec un succès si complet, que l'ennemi y perdit 4000 hommes, tant tués que blessés et faits prisonniers. Cette heureuse entreprise alarma tellement le corps français qui s'étoit porté sur Salò, qu'il retrograda précipitamment jusqu'à Pelschiera.

\* \* \* M. le Marquis de Choiseuil est prié de donner son adresse au Bureau de ce Journal, qui est chargé de lui communiquer des nouvelles intéressantes.

Alors notre armée fit un mouvement et se porta un peu en avant. — Ces nouvelles sont officielles. (*Extrait des feuilles des frontières du Tyrol.*)

M. le général de Laudon entreprendra incessamment une expédition importante avec 10 mille arquebusiers Tyroliens et 1000 hommes de troupes réglées qui viennent de se réunir à lui.

*Du même lieu le 5 Janv.* — Les troupes impériales en Italie occupent maintenant les mêmes positions qu'elles avoient à l'époque brillante du mois de Novembre dernier. Elles durent alors se frayer un chemin, et leur marche fut marquée par les batailles sanglantes de Cagliano, Rivoli, de Bassano et Montebello, qui furent autant de victoires glorieusement acquises. Aujourd'hui, elles sont parvenues sans coup-férir presque au même point où elles n'avoient pu parvenir qu'après une lutte terrible. Le poste important de Rivoli se trouve de rechef en notre pouvoir; M. de Quasdanovich a son quartier-général à Caldiero, endroit distant d'une station de poste de Verone. Plus bas, un corps autrichien a passé l'Adige pour inquiéter le flanc droit de l'armée française, et tenter ensuite de se mettre en communication avec M. le maréchal de Wurmler. (*Extrait des feuilles du Tyrol.*)

*Extrait d'une lettre de Lörach, du 9 Janvier.*

L'on continue d'élever de nouvelles redoutes et d'avancer la tranchée contre la tête de pont de Huningue; l'on rétablit aussi les ouvrages qui avoient été détruits par le canon de l'ennemi. Le nombre des redoutes se monte déjà à 19. L'on fait venir de loin beaucoup de payans que l'on réunit aux travailleurs pour accélérer encore les travaux.

Depuis quelques jours, la canonade est très vive de part et d'autre; aujourd'hui, une de nos batteries a eu quelques canons démontés par le feu de l'ennemi. L'on attend encore 8 mortiers à bombes et quelques obusiers, pour battre avec énergie l'isle du Rhin.

Hier et aujourd'hui, il est arrivé de Bâle plusieurs centaines de prisonniers autrichiens qui ont été échangés; ils ont pris la route de Fribourg.

Ces jours derniers, un paysan employé aux travaux, trouva un obus qui n'avoit point pris feu; il l'emporta chez lui, pour le montrer à sa famille comme une rareté. L'ayant jetté au milieu de la chambre, une étincelle sortie du foyer de la cheminée entra dans l'ouverture de l'obus, et le fit éclater. Cinq personnes furent tuées, et le feu prit à la maison, ainsi qu'à une voisine.

# SUPPLEMENT AU JOURNAL DE FRANCFORT.

DU DIMANCHE, 15 JANVIER. 1797.

## *Fin de Padresse du général Washington.*

Regardez le crédit public comme la source principale de votre force & de votre sûreté. Un moyen de le conserver, c'est d'en user avec économie. Evitez les occasions de dépenses, en entretenant la paix. Mais ressouvenez vous aussi que quelques frais momentanés pour vous préparer au danger, prévientront fréquemment les frais beaucoup plus grands qu'il faudroit faire pour le repousser. Evitez de même l'accumulation des dettes, non-seulement en retranchant les occasions de dépenses, mais en faisant pendant la paix des efforts vigoureux pour acquitter les dettes que des guerres inévitables pourroient avoir occasionnées; car il ne seroit pas généreux de rejeter sur la postérité le fardeau que vous devez porter vous mêmes. L'observation de ces maximes appartient à vos représentans; mais il est nécessaire que l'opinion publique y coopère pour leur faciliter l'acquit de ce devoir. Il est essentiel que vous conveniez & en théorie & en pratique, que pour payer les dettes il faut un revenu; que pour avoir un revenu, il faut des taxes; que toutes taxes, telles qu'elles soient, ont plus ou moins d'inconvéniens, sont plus ou moins désagréables; que l'embaras intrinsèque, inséparable de tout choix, quand il s'agit de choisir entre des difficultés, doit être pour vous un motif décisif de prendre en bonne part la conduite du gouvernement en faisant ce choix, & d'être dans la disposition d'acquiescer aux mesures que la nécessité d'augmenter les revenus selon les besoins publics peut requérir.

Observez la bonne foi & la justice envers toutes les nations. Entretenez la paix & l'harmonie avec toutes. La religion & les mœurs vous prescrivent cette conduite; & peut-il être possible que la bonne politique ne vous la prescrive pas également? Il sera digne d'une nation libre & éclairée, & qui dans peu sera une grande nation, de donner à l'humanité l'exemple nouveau, mais magnanime d'un peuple toujours guidé par l'enthousiasme de la justice & de la bienveillance. Qui doute que par la suite des tems & des événemens, les fruits d'un tel système ne vous dédommagent abondamment de quelques avantages momentanés que vous pourriez perdre en vous y attachant fermement? Se peut-il que la Providence n'ait point attaché à la vertu d'une nation la durée de son bonheur? Il n'est du moins aucun des sentimens qui peuvent ennoblir la nature humaine, qui n'engage à tenter d'en faire l'expérience. Hélas! ses vices la rendroient-ils impossible?

Pour l'exécution d'un tel plan, rien n'est plus essentiel que d'en exclure & ces antipathies permanentes & invérérées contre certaines nations, & ces attachemens passionnés pour d'autres. Ces deux extrêmes doivent être remplacés par des dispositions justes & amiables envers toutes. Une nation qui se livre ou à une haine ou à un attachement habituel pour une autre, est, en quelque façon esclave. Elle est esclave de son animosité ou de son affection, & l'une ou l'autre suffit pour l'égarer sur ses devoirs & ses intérêts. L'antipathie entre deux nations les dispose à s'insulter & s'outrager aisément; à prendre de l'ombrage pour les causes les plus légères; à être fières & intraitables dans la discussion éventuelle des plus minces objets. Delà naissent fréquemment des ruptures, des querelles opiniâtres, envenimées & sanglantes. Une nation conduite par l'aigreur & le ressentiment, force quelquefois, contre toutes les calculs de la politique son gou-

vernement à la guerre. Quelquefois aussi le gouvernement s'empreint du sentiment national, & adopte par passion, ce que la raison lui seroit rejeter. D'autres fois, il fait servir l'animosité de la nation à des projets d'hostilités que lui suggèrent l'orgueil, l'ambition & d'autres motifs également finistres & pernicieux. Enfin, la paix de la nation, & quelquefois peut-être sa liberté même, peuvent en devenir les victimes.

Un attachement passionné pour une nation peut aussi produire une grande variété de maux. La sympathie pour une nation favorite, en produisant l'illusion d'un intérêt commun, imaginaire dans des circonstances où il n'en existe aucun de réel, & en communiquant des inimitiés étrangères, entraîne à se mêler sans motifs justifiables, dans des querelles & des guerres. Elle mène aussi à accorder à la nation favorite des privilèges qu'on refuse à d'autres; ce qui lui cause un double préjudice, & en lui faisant céder sans nécessité ce qu'elle devoit conserver, & en excitant la jalousie, la mauvaise volonté, & la disposition à user de représailles, de la part de celles à qui ces privilèges sont refusés. Elle donne enfin aux citoyens corrompus, ambitieux ou égarés, qui se dévouent à la nation favorite, la facilité de trahir ou de sacrifier les intérêts de leur propre patrie, sans en encourir l'odieux, & quelquefois même en obtenant par-là la popularité; car alors ils ont soin de dorer de l'apparence d'un sentiment vertueux, d'une déférence recommandable pour l'opinion générale, & même d'un zèle louable pour le bien public, les complaisances viles & extravagantes de l'entêtement, de l'ambition & de la corruption. De tels attachemens sont d'autant plus alarmans pour le patriote vraiment éclairé & indépendant, qu'ils ouvrent une infinité d'avenues à l'influence étrangère. Combien d'occasions ne fournissent-ils pas de fomenter les factions domestiques, de mettre en action la séduction, d'égarer l'opinion publique, de diriger ou contraindre les conseils nationaux? Ces attachemens condamnent une nation petite ou foible, à tourner, comme un satellite, autour de celle qui est grande & puissante.

Je conjure, mes concitoyens, de m'en croire. La jalousie d'un peuple libre doit le tenir constamment en garde contre les embûches insidieuses de l'influence étrangère. L'histoire & l'expérience prouvent que rien n'est plus funeste dans un gouvernement républicain. Mais cette jalousie, pour être utile, doit être impartiale. Autrement elle devient elle-même l'instrument de cette même influence qu'il faut éviter. La partialité ou l'aversion excessive pour une nation fait qu'on ne voit de danger que d'un côté, tandis que de l'autre elles servent à cacher & même à séconder l'influence. Les vrais patriotes qui résistent aux intrigues de la nation favorisée, deviennent odieux & suspects, tandis que ceux qui sont ses instrumens ou ses dupes, usurpent les applaudissemens & la confiance du peuple, en trahissant ses intérêts. La grande règle de conduite à l'égard des nations étrangères, c'est, en étendant nos rapports commerciaux, de restreindre autant qu'il sera possible, nos liaisons politiques avec elles. Quant aux engagements déjà formés, remplissons les dans toute l'étendue de la bonne foi. Arrêtons-nous ici.

L'Europe a nombre d'intérêts majeurs qui n'ont aucune relation avec les nôtres, ou du moins n'en ont que de très éloignées. De-là il y survient fréquemment des querelles

qui nous sont totalement étrangères. Il seroit donc imprudent de nous impliquer par des liens artificiels, dans les vicissitudes ordinaires de la politique, & de prendre part à ses démêlés ou à ses coalitions. Notre éloignement & notre position détachée, nous invitent & nous mettent en état de suivre un système différent. Restons un peuple uni sous un gouvernement ferme, & l'époque n'est point éloignée où nous n'aurons à craindre aucun préjudice essentiel du dehors; où nous pourrions prendre une attitude qui fera respecter scrupuleusement la neutralité que nous voudrions garder; où les nations belligérantes, dans l'impuissance de faire de conquêtes sur nous, ne se hasarderont point à nous donner légèrement aucun sujet de plainte; où enfin nous pourrions nous déterminer à la paix ou à la guerre, selon que notre intérêt, guidé par la justice, nous le conseillera. Et pourquoi nous exposerions-nous à perdre les avantages d'une situation unique? Pourquoi l'abandonnerions-nous, pour nous fier à l'instabilité étrangère? Pourquoi mêlant notre destinée à celle de quelques contrées de l'Europe, exposerions-nous notre paix & notre prospérité à être troublée par les caprices, les humeurs, les intérêts, les rivalités de l'ambition européenne? La vraie politique pour nous est de ne former aucune alliance permanente avec aucun des Etats de l'autre monde, autant, bien entendu, que nous sommes en liberté de le faire; car je ne suppose pas qu'on me croie capable de vous porter à manquer de fidélité aux engagements existans. Je crois qu'on peut appliquer aussi bien aux affaires publiques, qu'aux affaires particulières, la maxime que *la probité est la meilleure de toutes les politiques*. Je le répète donc; observons strictement nos engagements. Mais je pense qu'il n'est ni nécessaire ni sage de les étendre. En prenant soin de nous tenir toujours, par des établissemens convenables, dans une attitude respectable de défense, nous pourrions, en toute sûreté, former des alliances momentanées, lorsque des circonstances extraordinaires l'exigeront.

„La politique, l'humanité & l'intérêt nous font un devoir d'entretenir avec toutes les nations l'harmonie & des communications loyales. Mais pour l'intérêt même de notre commerce, notre politique doit être de tenir la balance égale & impartiale. Nous ne devons demander ni accorder des faveurs ou des préférences exclusives. Consultons le cours naturel des choses. Multiplions & diversifions par des moyens doux, les canaux du commerce; mais ne forçons rien. Pour lui donner une direction stable, pour définir les droits de nos négocians, & mettre le gouvernement en état de les soutenir, établissons avec les puissances qui y seront disposées, des règles d'échange conventionnelles, les meilleures que les circonstances & l'opinion mutuelle le permettront. Quelles soient cependant momentanées, & susceptibles d'être changées ou abandonnées de tems en tems, selon que l'expérience & les conjonctures l'exigeront. Ne perdons jamais de vue que ce seroit une folie à une nation, d'attendre d'une autre des faveurs désintéressées. Ce qu'elle accepteroit sous ce rapport, lui coûteroit bientôt une portion de son indépendance; & souvent, après avoir donné des équivalens pour ce qui seroit traité de faveur, elle se verroit exposée au reproche d'ingratitude pour n'avoir pas assez donné. Il n'y a pas de plus grande erreur, que de compter sur des faveurs réelles de nation à nation. C'est une illusion dont l'expérience doit guérir, & qu'un juste orgueil doit repousser.

„Je n'ose point espérer, mes chers concitoyens, que ces conseils d'un vieux & tendre ami seront sur vous une impression aussi forte & aussi durable qu'il le désireroit, & qu'ils pourront entièrement arrêter l'effet des passions, &

empêcher notre nation de remplir la destinée, qui jusqu'ici a fixé la durée des Empires. Mais si je puis me flatter du moins qu'ils auront produit quelques avantages partiels, quelques biens éventuels, & serviront de tems en tems à calmer la fureur de l'esprit de parti, à vous prémunir contre les intrigues étrangères, à vous tenir en garde contre l'hypocrisie d'un patriotisme prétendu, cette espérance sera la récompense de ma sollicitude pour votre intérêt qui seul me les a dictés.

„Les registres publics & toute ma conduite, serviront à vous & à l'univers pour juger jusqu'à quel point ces principes m'ont guidé dans l'acquit de mes devoirs. Pour moi, ma conscience me rend le témoignage qu'au moins j'ai toujours cru les avoir observés. A l'égard de la guerre qui subsiste encore en Europe, ma proclamation du 22 Avril 1793 est l'index de mon plan. Sanctionnée par votre approbation & par celle des deux Chambres dans le congrès, l'esprit de cette mesure m'a constamment guidé, sans me laisser ébranler par aucune des tentatives qui ont été faites pour m'en détourner. Après une mûre délibération, aidée de toutes les lumières que j'ai pu me procurer, je me suis bien convaincu que, sous tous les points de vue, notre pays avoit droit, & étoit tenu par devoir comme par intérêt, à conserver la neutralité. Ce parti pris, je résolus, autant qu'il dépendoit de moi, de la maintenir avec modération, persévérance & fermeté. Je ne crois pas nécessaire d'entrer ici dans aucun détail sur la question du droit. Je me contenterai d'observer que, si j'ai bien vu, ce droit, loin d'être contesté, a été virtuellement admis par les puissances belligérantes. Le devoir d'observer la neutralité dérive de l'obligation que la justice & l'humanité imposent à toutes les nations, lorsqu'elles sont en liberté d'agir, de maintenir inviolablement les relations de paix & d'amitié avec toutes les autres. J'aime mieux m'en rapporter à vos propres réflexions & à votre expérience sur les motifs d'intérêt, qui nous engageoient à tenir cette conduite. Quant à moi, j'en ai eu un prédominant, celui de donner le tems à notre pays de se rasseoir, de mûrir ses institutions encore récentes, & de travailler sans interruption à lui donner ce degré de force & de confiance nécessaire pour qu'humainement parlant, nous puissions commander à la fortune.

Quoiqu'en repassant les actes de mon administration, je n'aie à me reprocher aucune erreur volontaire, je connois trop mes défauts pour ne pas croire que probablement j'en ai commis plusieurs. Quelles qu'elles soient, je supplie avec instance le Tout-Puissant de détourner ou adoucir les maux qu'elles pourroient occasionner. J'emporte aussi l'espérance que ma patrie ne cesse à point de les voir avec indulgence, & qu'après 15 ans d'une vie dévouée à son service avec droiture & zèle, les fautes de mon incapacité soient ensevelies dans l'oubli, comme je dois l'être bientôt moi-même dans la terre du repos éternel. Comptant sur sa bonté à cet égard, comme en toute autre chose, & guidé par l'amour ardent que j'ai pour elle, amour si naturel dans un homme qui voit en elle le sol où lui & ses ancêtres, pendant plusieurs générations, ont pris naissance, j'anticipe avec délices le moment où la retraite me permettra de réaliser sans mélange, la douce jouissance de vivre au milieu de mes concitoyens sous la bénigne influence des excellentes loix d'un gouvernement libre, qui fut toujours l'objet favori de mon cœur, & qui sera, je m'en flatte, l'heureuse récompense de nos soins, de nos travaux, & de nos dangers réciproques.

Ce 17 Septembre 1796.

G. Washington,